



Ingénieur(e) (junior ou non).

En résumé, cet ingénieur(e) devra :

- Mener des études techniques d'une certaine ampleur sur des problèmes techniques potentiels ou rencontrés et assurer le suivi des actions correctives.
- Participer au suivi de la bonne gestion des réseaux de communication et à la sécurité informatique du processus.
- Assurer le suivi des dossiers de modification (contrôle-commande, électrique, mécanique, génie civil) en collaboration avec les services concernés.

La description détaillée [ici](#).